

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

---

**Séance du 16 octobre 2014**

---

L'an deux mil quatorze et le seize du mois d'octobre à 18 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le 10 octobre s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire

**Présents** : DUTOUR M., DUTOUR V., HEUX C., LASSAIGNE J.F., RECOQUE P., RENAUDIAS Y., VAN DEN BERG H.,

**Absents** : SPADACCINI C, SIMONDET J.C., LEJEUNE D., BERRARD E.

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

**Objet** : DM régularisation écritures

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de régulariser des écritures comptables, il convient de procéder à l'annulation partielle d'un titre émis en 2010 concernant l'encaissement des centimes communaux. Pour ce faire il convient d'établir un mandat au compte 673 pour un montant de 261 €. Une décision modificative est nécessaire afin d'abonder ce compte.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de procéder à la décision modificative suivante :

- Compte 61521 : - 270 €
- Compte 673 : + 270 €

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,  
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,  
Le Maire,**

**Michelle DUTOUR**